



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

## 1. Intitulé du projet

Modification des activités connexes à l'ISDND de Claye-Souilly exploité par la société REP conformément à l'arrêté du 31/10/2007 avec la modification de l'exploitation l'activité tri, recyclage et valorisation des déchets existante et par la mise en place d'une activité de transit d'ordures ménagères résiduelles (OMr) avec une plateforme d'une opération de mise en balles et

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1°b	2714 (E), Mise à jour des conditions d'exploitation de la zone de tri
1°b	2716 (E), 30 000 m3 (avant projet) => 90 000 m3 (après projet)
1°a	2791 (A), 250 000 t/an (avant projet) => 75 000 t/an (après projet) Pas de nouvelle rubrique. Pas de changement de régime pour les rubriques autorisées.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à modifier certaines activités du site. Le projet prévoit notamment :

- la Modification de l'exploitation de l'activité tri, recyclage et valorisation des déchets existante,
- la Mise en place d'une activité de transit d'ordures ménagères résiduelles (OMr) permettant d'absorber et de lisser les stocks de déchets des UVE (Unité de Valorisation Énergétique - Unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur) et d'une opération de mise en balles sur le site et de stockage temporaire, puis de leur redonner au moment où la demande énergétique est la plus forte.

Afin de mettre en place la nouvelle activité de transit de déchet l'ancien centre de tri sera démantelé. Les déchets générés seront traités conformément à la réglementation et évacués vers les filières spécifiques.

## 4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la transition énergétique, la société REP souhaite modifier une partie de ses activités pour répondre au mieux aux attentes du marché du déchet non dangereux :

- Modification de l'exploitation de l'activité tri, recyclage et valorisation des déchets existante
- Mise en place d'une activité de transit d'ordures ménagères résiduelles (OMr) permettant d'absorber et de lisser les stocks de déchets des UVE (Unité de Valorisation Énergétique - Unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur) et d'une opération de mise en balles sur le site et de stockage temporaire, puis de leur redonner au moment où la demande énergétique est la plus forte.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à :

- Démanteler le centre de tri existant,
- Créer une zone pour les petits porteurs sur le principe du fonctionnement déchetterie professionnel,
- Aménager la nouvelle plateforme de tri,
- Aménager la plateforme de stockage des balles de déchets,

L'exploitation de la nouvelle plateforme de tri est prévu au 1er semestre 2020.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation de la plateforme de tri :

- Réception des déchets non dangereux en mélange avec un potentiel de matière encore valorisable appelé des MVM (Matières Valorisables en mélange),
- Tri à la pelle mécanique (tri des cartons, plastiques, bois, ferreux, non ferreux, et refus).
- Tri de grappinage (déchets non dangereux, tout venant incinérable ou non)
- Valorisation matière de certains déchets issus du prétraitement tel que les éléments métalliques et le cas échéant d'autres matières valorisables (cartons, films plastiques et gravats...),
- Acheminement du flux incinérable vers des UVE,
- Élimination de la fraction non valorisable et non incinérable en stockage.

Exploitation de l'activité de transit des OMr (ordures ménagères résiduelles):

- Réception des OMr,
- Stockage tampon temporaire sans mise en balle pour évacuation directe en UVE
- Ou Stockage temporaire en attente de conditionnement pour mise en balle,
- Mise en balle des OMr,
- Stockage des balles enrubannées sur des plateformes dédiées,
- Déconditionnement et transfert des balles d'OMr vers des UVE,

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les dimensions de la nouvelle plateforme de tri, Environ 125 m * 69 m = 8 600 m <sup>2</sup> (Cf plan en PJ)	Plateforme de tri = 8 600 m <sup>2</sup>
Les dimensions de la nouvelle plateforme de conditionnement et de stockage des OMr en balle, Environ 120 m * 100 m = 12 000 m <sup>2</sup> (Cf plan en PJ)	Plateforme de mise en balles et stockage = 12 000 m <sup>2</sup>
Les dimensions de la nouvelle plateforme de stockage des OMr en balle sur le casier 7, Environ 130 m * 200 m = 26 000 m <sup>2</sup> (Cf plan en PJ)	Plateforme de stockage sur le casier 7 = 26 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

échangeur RN3 et CD404 77410  
CLAYE SOUILLY; FRESNES SUR  
MARNE; CHARNY; CLAYE SOUILLY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 4 3 ' 1 3 " E. Lat. 4 8 ° 5 6 ' 5 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site est une installation de stockage de déchets non dangereux. Il est autorisé par l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2007.

L'ISDND est soumise à la directive IED et a déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Le projet lui seul n'est pas soumis à évaluation environnementale, une demande de cas pas est donc requise.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est à 245 m au Sud du site (VALLEE DE LA BEUVRONNE ENTRE CLAYE-SOUILLY ET FRESNES-SUR-MARNE - 110020187). La ZNIEFF de type II la plus proche est 1,7 km au Sud du site (VALLEE DE LA MARNE DE COUPVRAY A POMPONNE - 110020191).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche se situe à 2,5 km à l'Est (Plan d'eau des Olivettes - FR3800496)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc ou la réserve nationale ou régionale le plus proche se situe à 12 km au Sud Ouest (la réserve naturelles régionales de Iles de Chelles - FR9300023)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site REP de Claye-Souilly n'est pas sur un territoire couvert par un PEB
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit, monument historique ou patrimoine remarquable dans un rayon de 3 km autour du site. Le plus proche étant l'église Saint Denis de Gressy à 3 km du site
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune des 3 communes concernées par le site n'est soumise à un PPRN. Le site n'est pas concerné par un PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé sur la ZRE Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone natura 2000 la plus proche est "Boucles de la Marne" situé à 2,4 km à l'Est du site. (FR1112003)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est l'église Saint Denis de Gressy à 3km.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas les conditions de prélèvement d'eau du site
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne des zones déjà exploité par le site
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux pour la mise en place de la nouvelle plateforme de tri des déchets seront potentiellement générés. Ils feront l'objet d'une gestion particulière et seront évacués dans des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux pour la mise en place de la nouvelle plateforme de tri des matériaux de construction seront utilisés.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au sein du site déjà en exploitation. l'exploitation se fera soit sur une plateforme industrielle déjà existant soit sur des casiers réaménagés. Il n'y aura pas d'impact sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications d'exploitation et la mise en place de l'activité de transit d'ordure ménagère (réception, conditionnement, stockage, expédition) n'engendre pas de risque supplémentaire.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications d'exploitation et la mise en place de l'activité de transit d'ordure ménagère (réception, conditionnement, stockage, expédition) n'engendre pas de risque supplémentaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications d'exploitation et la mise en place de l'activité de transit d'ordures ménagères résiduelles (OMr) (réception, conditionnement, stockage, expédition) n'engendent pas de risque supplémentaire.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le conditionnement des déchets pourra générer du bruit, cependant compte tenu du positionnement des installations, il n'y aura aucun impact sur les émissions sonores en dehors du site et respectera les seuils de l'arrêté existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le conditionnement des déchets pourra générer du bruit, cependant compte tenu du positionnement des installations, il n'y aura aucun impact sur les émissions sonores en dehors du site et respectera les seuils de l'arrêté existant

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets reçus sont susceptibles de générer des odeurs. Compte tenu des mesures mises en place (rampe anti-odeur) et de la localisation des installations le site générera pas de nuisance olfactive. Le stockage des OMr en balle ne générera pas d'odeur grâce au conditionnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de modification des rejets liquides</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de modification des effluents</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Toutes les mesures sur le site sont prévues pour réduire les effets des activités du site sur l'environnement et la santé humaine. Les risques de pollutions des sols et des eaux sont parfaitement maîtrisés par les réseaux de collecte et de traitement des eaux du site.

L'implantation des installations a été pensée afin de limiter les nuisances sonores, olfactives ainsi que les risques d'exploitation (incendie). De plus des rampes anti-odeur sont mises en place. Des moyens d'intervention adaptés aux risques sont présents sur le site afin de maîtriser les risques d'exploitation.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'induit pas de nouveau risque et n'a pas d'impact sur l'environnement et la santé humaine.

Les modifications apportées ne sont pas de nature à engendrer des risques et des nuisances supplémentaires, elles sont non substantielles (Cf: annexe 7 - Formulaire d'appréciation du caractère substantiel d'une modification apportée à une ICPE ; annexe 8 - Porter-à-connaissance pour la modification de la plateforme de tri et activité de transit d'ordures ménagères avec mise en balles et stockage temporaire au sein de l'ISDND de Claye-Souilly)

Par ailleurs, le site a déjà fait l'objet de plusieurs évaluations environnementales.

Compte tenu des ces informations, nous souhaitons être dispensés de l'évaluation environnementale

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



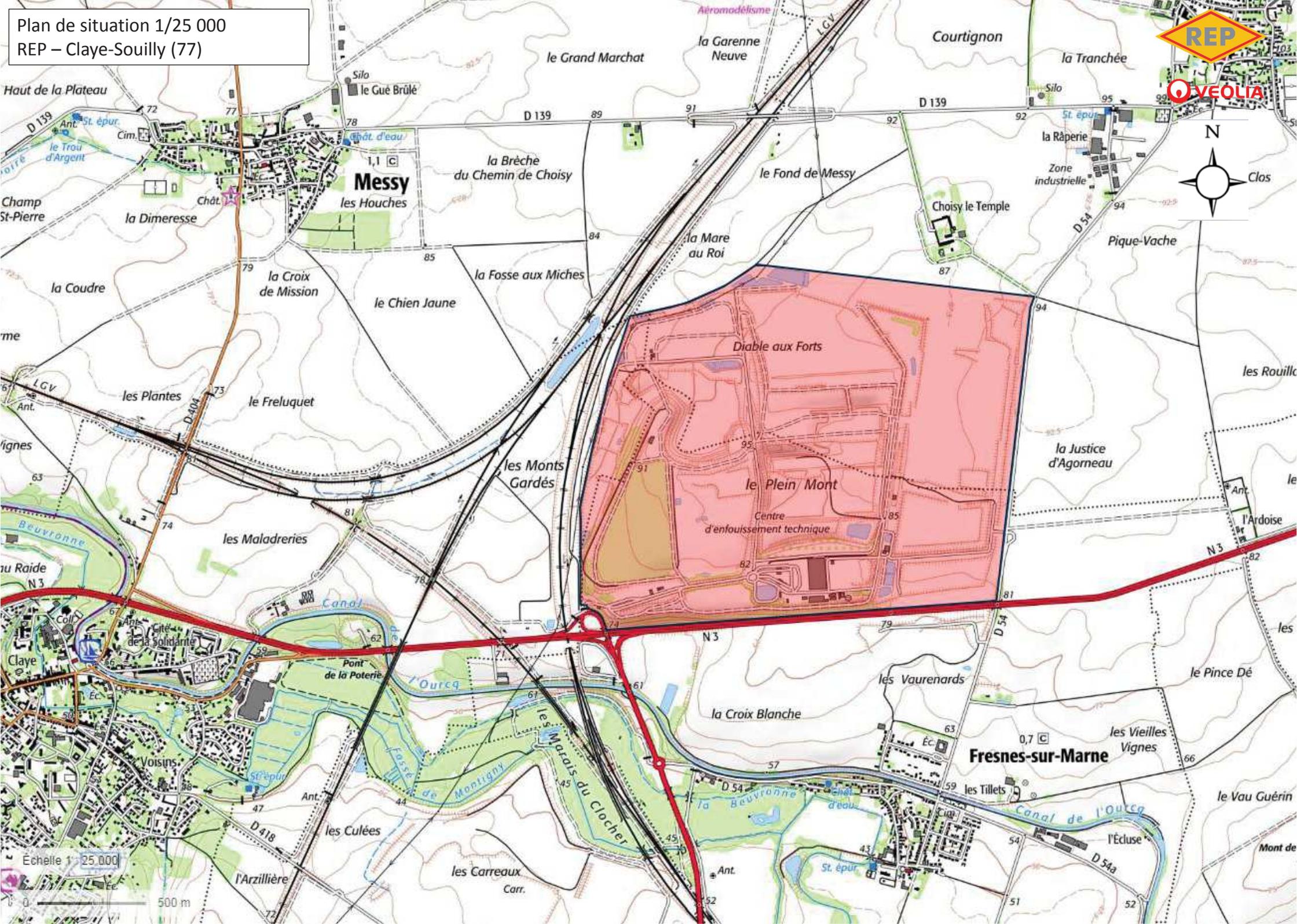
Fait à

le,

Signature

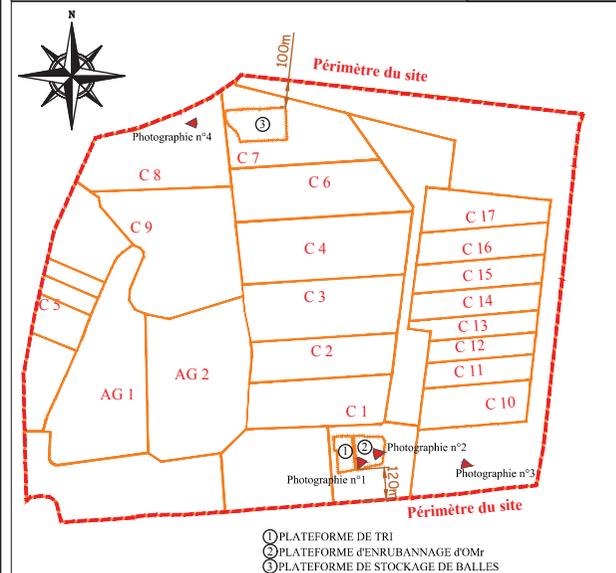
Téledéclaré le 24/12/2019

Plan de situation 1/25 000  
REP – Claye-Souilly (77)



# Photographies de la plateforme enrubannage, de la plateforme tri, et de la plateforme de stockage

Date : 28/11/2019



Echelle : 1/20 000



Photographie n°1

Photographie n°4

Photographie n°3



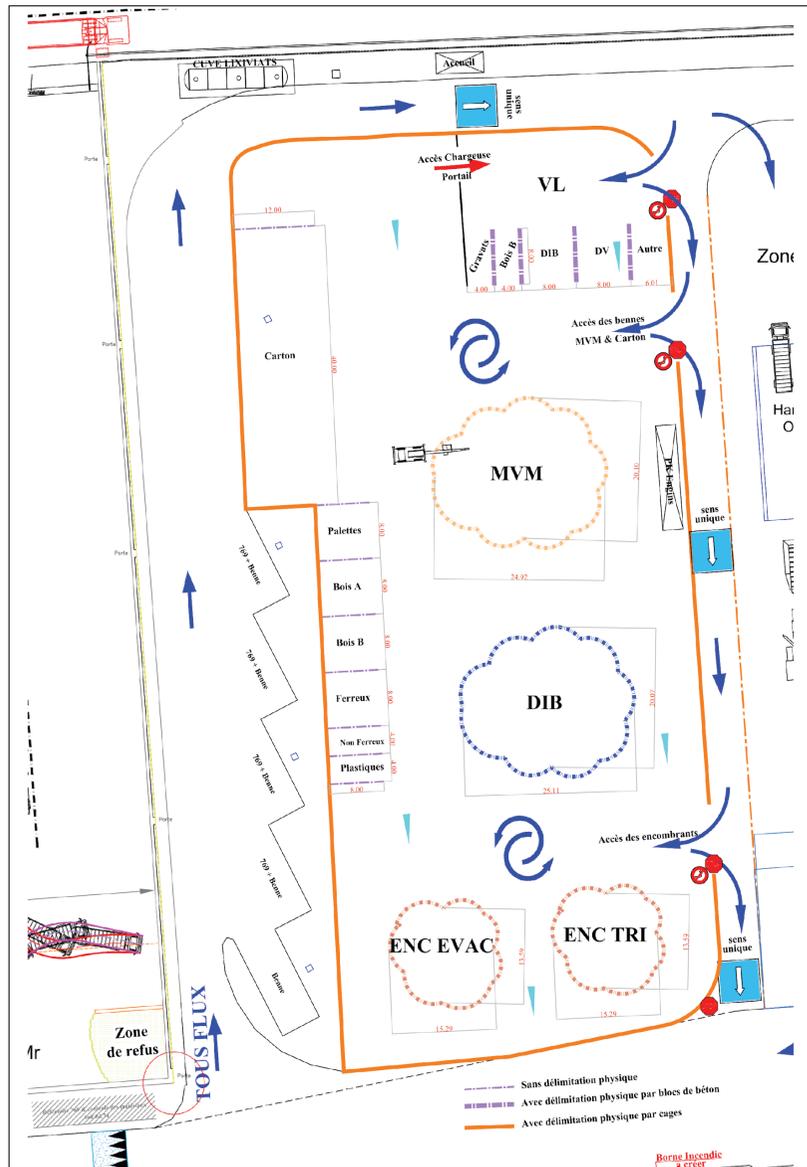
Photographie n°2



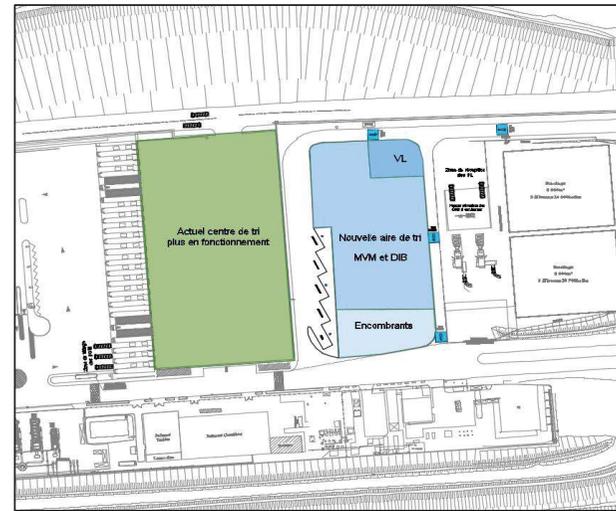


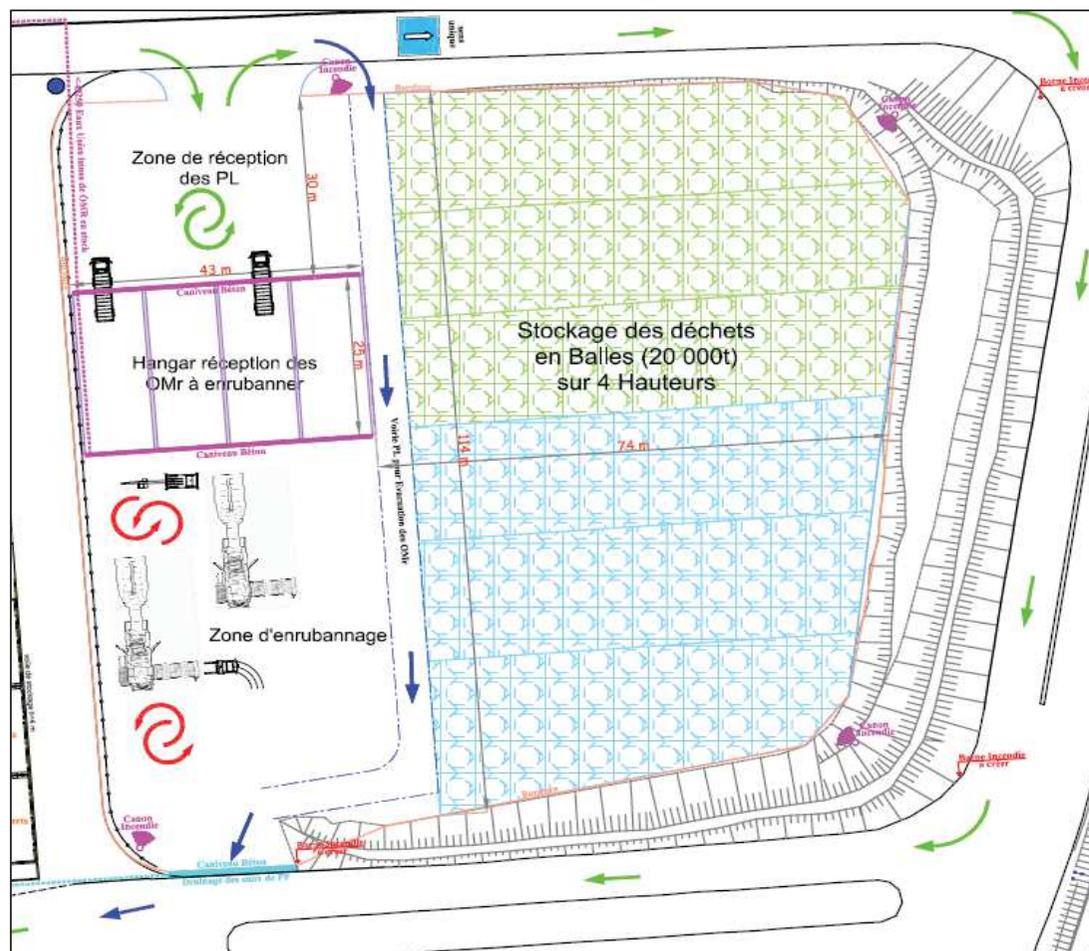
# Plans des installations

- Plan de la future plateforme de tri
- Plan de la plateforme de conditionnement et de stockage de stockage des OMr en balle
  - Plan de la 2<sup>ème</sup> plateforme de stockage des OMr en balle



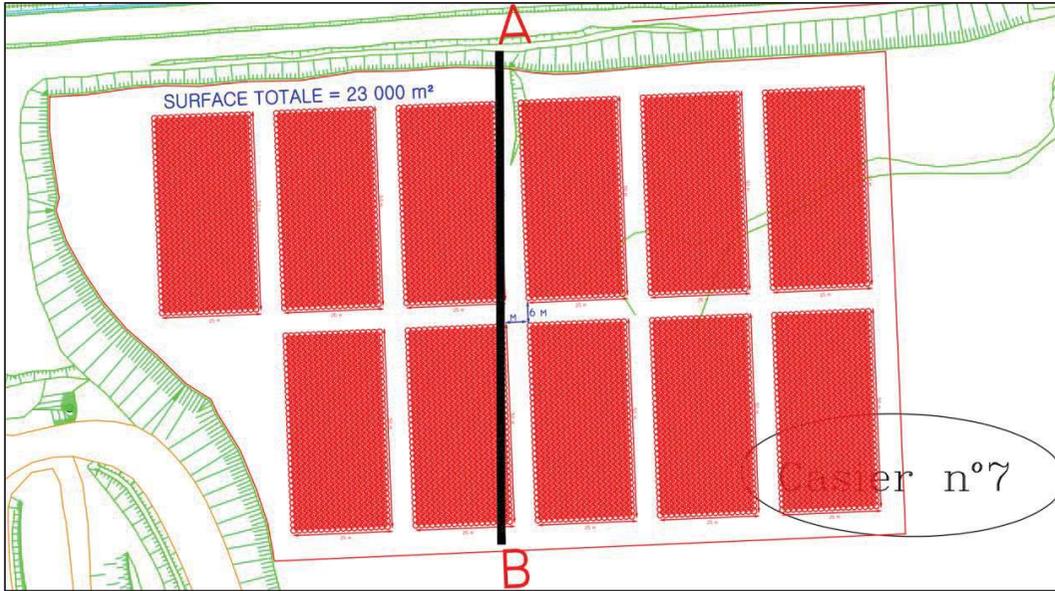
Plan de la future plateforme de tri



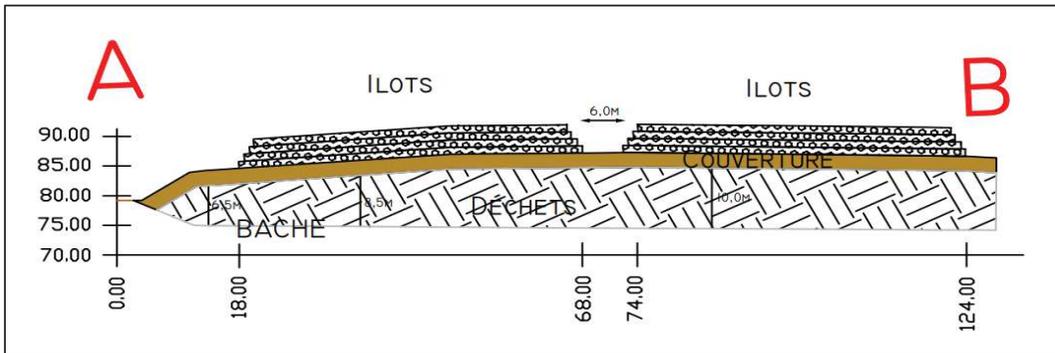


Plan de la plateforme de conditionnement et de stockage de stockage des OMr en balle





Plan de la 2<sup>ème</sup> plateforme de stockage des OMr en balle



Plan des abords du site à l'échelle 1/15 000

Date de la photographie : 17-10-2017

Une dérogation est demandée pour l'échelle le non respect de l'échelle 1/5000 pour permettre la bonne lisibilité du document.



Voies ferrées

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Route N 3

Route N 3

ICPE

Zone agricole

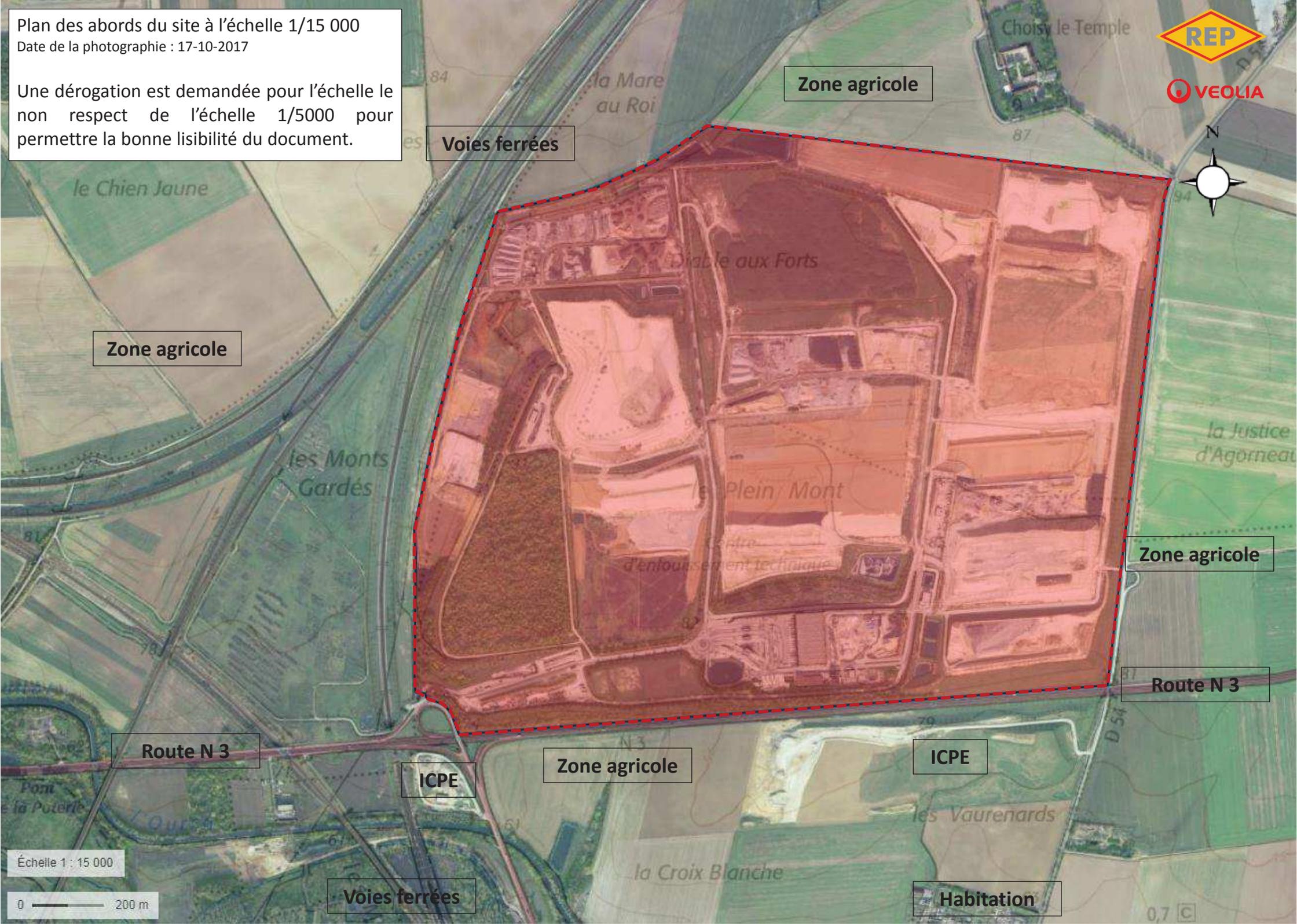
ICPE

Échelle 1 : 15 000

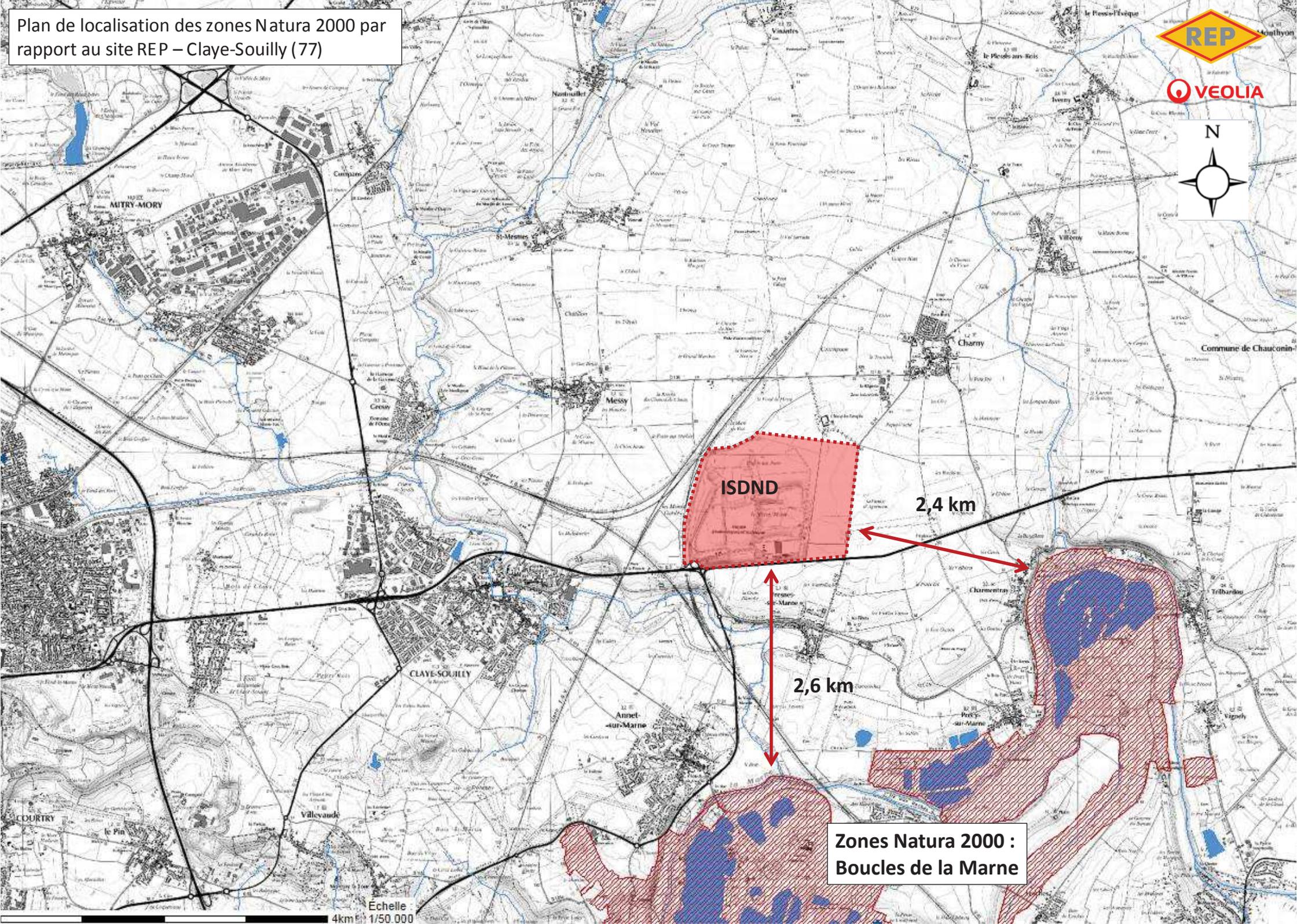
0 — 200 m

Voies ferrées

Habitation



Plan de localisation des zones Natura 2000 par rapport au site REP – Claye-Souilly (77)



**ISDND**

2,4 km

2,6 km

**Zones Natura 2000 :  
Boucles de la Marne**

Échelle : 1/50,000  
4km